



LETTRE OUVERTE AUX ASSOCIATIONS CONCERNANT LE DEVENIR DU SERVICE PUBLIC FINANCIER

Madame, Monsieur

Le Syndicat CGT Finances Publiques vient vers vous aujourd'hui pour vous interpellier sur la démarche stratégique engagée depuis plusieurs années par la Direction Générale des Finances Publiques.

Certains organismes et associations d'usagers ont été reçus à la Direction Départementale le 27 Avril afin de leur présenter les nouveautés et les mesures de simplification concernant la déclaration des revenus.

Nous souhaitons donc vous informer, à notre tour, sur tous ces changements, déjà effectués et à venir, au sein de notre administration. Ainsi, vous pourrez faire votre propre analyse à la lumière de nos argumentations.

Le Directeur Général des Finances Publiques réaffirme que notre administration exerce des missions régaliennes et tient une place particulière dans la société française.

Mais nous devons sans cesse évoluer pour un meilleur service au public en tenant compte de nos moyens budgétaires et humains diminués, en s'adaptant aux nouveaux outils informatiques mis à notre disposition.

Néanmoins, il assène une vérité à peine cachée : **la simplification administrative passe par la fermeture programmée de l'accueil auprès des guichets des Trésorerie, Services des Impôts des Particuliers ou des Entreprises.**

Tout doit passer par Internet : télédéclarations, télépaiements et centres d'appel.

Les contribuables ?? - Prenez rendez vous on vous rappellera.....

Un renseignement ?? Allez chercher sur Internet, voyons, prenez vous en main un peu !

Vous n'ignorez pas que les services publics ferment et se raréfient dans notre département rural tels que la Poste, la Gendarmerie... Les Trésoreries de proximité également : Lavardac, Prayssas, Layrac-Astaffort, Puymirol-Laplume, Villérial, Mézin. Et cette année encore il est prévu de fermer les Trésoreries de Duras, Penne et Sainte Livrade.

Depuis 6 ans, il faut savoir que plus de 100 emplois aux finances publiques ont été supprimés dans notre département.

Le transfert des services du cadastre, des hypothèques, de la fiscalité immobilière de Marmande vers Agen est prévu le 1^{er} Septembre 2016 et le contrôle de la fiscalité des entreprises de Marmande au 1^{er} Septembre 2017. La gestion comptable des hôpitaux du département va, à terme, être centralisée uniquement sur Agen.

En parallèle, des pôles départementaux, régionaux voire interrégionaux spécialisés sont créés.

Toutes ces centralisations vont éloigner les usagers concernés de leur service public et ainsi contribuer à creuser le fossé entre la ville et la campagne.

De plus, tout le monde n'a pas internet ou bien ne sait pas s'en servir, surtout les populations les plus âgées ou les plus défavorisées.

Avec l'apparition d'une fracture « numérique » vient s'ajouter une déshumanisation et une désertification des territoires accélérée par la réforme territoriale.

Le Syndicat CGT finances publiques dénonce toutes les décisions prise au détriment des particuliers et souhaite

- assurer un service fiscal préservant l'égalité de tous devant l'impôt.
- continuer à donner un accès égalitaire et proche aux usagers, aux professionnels et aux collectivités à l'ensemble de nos services.

Nous sommes à votre disposition pour toute question y compris pour organiser un débat public à la rentrée si vous êtes intéressé.

Les secrétaires Départementaux,
Pierre MOLINIE et Gilbert SOTTIL